



Actualité - **Société**

CONVENTION

Le sport et l'entreprise se rapprochent

G.G.

Samedi 22 juin 2013

Un accord de partenariat a été signé entre le Medef, l'AMPI et le Crosma. Le renforcement des relations entre le monde sportif et les acteurs du monde économique sert de base à ce partenariat de trois ans.

C'est en présence de la grande majorité des présidents et représentants des ligues sportives de la Martinique composant le Comité régional olympique et sportif de Martinique (Crosma) que l'accord de partenariat a été signé avec le Medef et l'AMPI (Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie). Une signature qui devra marquer une étape nouvelle dans les relations entre deux mondes différents mais partageant des valeurs communes. « Celles de la compétition, du respect de l'autre » affirmait Pierre Marie-Joseph, président de l'AMPI.

Un propos qui venant d'un sportif déclaré et « de famille » allait dans le droit fil de la démarche entreprise en réalité au niveau national par le Medef. « C'est une adaptation de la convention nationale que nous avons élaborée ensemble afin de tenir compte de notre réalité et de ce que nous espérons tous les trois de ce texte » reconnaissait Philippe Jock, président du Medef.



C'est en présence de la grande majorité des présidents et représentants des ligues sportives de la Martinique que ce partenariat a été signé. (Wilfrid Téreau/France-Antilles)

SPONSORING ET MÉCÉNAT

Ce qui se décline par un club des partenaires, l'aide à la pratique du sport dans les entreprises, le soutien des compétitions de la ligue de Martinique du sport d'entreprise, sans compter les grandes compétitions locales ou régionales. Autant de champs d'action pour « faire vivre cet accord » comme promis par Germain Sumbo, président du Crosma. « N'oublions pas que le sport est le levier du développement structuré, un vecteur transversal. »

De manière plus pragmatique, c'est aussi par l'aspect fiscal que cet accord devient attractif pour le secteur marchand. « Pour notre part, nous sommes prêts pour le sponsoring » remarquait Pierre Marie-Joseph.

« UNE VRAIE ÉCONOMIE DU SPORT »

Si la différence entre le sponsoring et le mécénat porte en terme de réduction fiscale pour les entreprises, et aussi de visibilité auprès du grand public, les deux outils sont néanmoins porteurs d'aides conséquentes pour le monde sportif. Ce qui n'est pas négligeable pour les ligues et autres fédérations sportives, toujours à la recherche d'une aide financière pour faire vivre leur compétition. Et lorsque le président du Medef affirme : « être persuadé qu'il y a une vraie économie du sport », c'est une autre perspective qui pointe à l'horizon. En attendant, c'est par le renforcement de la pratique du sport dans les entreprises, l'accompagnement des sportifs dans les entreprises, sinon la présence plus marquée des industries et entreprises martiniquaises autour des compétitions majeures que l'accord « vivra ». Une promesse entendue par l'assistance et plus précisément par les représentants de l'État, très heureux de ce nouveau partenariat. Le Tour des yoles ou la Gold Cup de football devront être les premières vitrines de ce nouveau partenariat à trois.